

et de logiciels multimédia ainsi que dans les services grand public, tels le stockage et la facturation, l'établissement de répertoires et la constitution de bases de données sur la clientèle.

Construction d'une route ouverte

L'autoroute de l'information sera construite pour l'essentiel au moyen d'investissements privés. Toutefois, le gouvernement fédéral en reconnaît l'importance pour la compétitivité des entreprises et a donc fait de sa construction un volet essentiel de la politique de développement économique du Canada.

Le développement de l'autoroute et de ses services s'inscrira dans un contexte concurrentiel. Une décision historique, prise en septembre dernier par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), a ouvert tous les aspects de la téléphonie à la concurrence. Seulement deux organismes, Télésat Canada, qui assure le service national fixe par satellite, et Téléglobe Inc., qui offre le service de télécommunications outre-mer, conservent un monopole. Grâce à ces changements, le Canada s'est hissé **au premier rang des** pays à régime de libre concurrence dans les télécommunications.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral est en train de revoir sa politique et sa réglementation en vue d'encourager

la propagation rapide des nouveaux services radio, comme la radiodiffusion numérique, la téléphonie cellulaire de la prochaine génération et les services mobiles par satellite.

Le gouvernement prévoit en outre investir dans des partenariats pour relier entre elles des institutions comme des écoles, des bibliothèques et des collèges, et partagera avec l'industrie certains des coûts reliés à la recherche, au développement et à la mise à l'essai des technologies-réseau sur lesquelles l'autoroute de l'information prendra appui.

CANARIE

Le principe du partenariat est au cœur même d'un projet de

1,2 milliard de dollars déjà bien avancé, le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE), appelé à jouer un rôle important dans le renforcement de la compétitivité des entreprises canadiennes.

Financé principalement par le secteur privé, CANARIE est une société à but non lucratif constituée de quelque 300 organismes représentant l'industrie, le gouvernement et le milieu de la recherche du Canada. Sa mission consiste à accélérer le développement des réseaux grande vitesse à large bande qui constituent les voies de dépassement de l'autoroute de l'information.

En automne dernier, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il financerait la deuxième étape de CANARIE, à raison de 80 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, auxquels s'ajoutent 396 millions de dollars du secteur privé.

Les objectifs de la deuxième phase sont notamment les suivants :

- accroître la vitesse de CA*Net (volet canadien d'Internet) selon les capacités multimédia véritables pour que les entreprises et les écoles puissent échanger des données vidéo, audio et à grande vitesse;
- prolonger l'autoroute de l'information jusqu'au Yukon et dans les

